

**FUNÉRAILLES
D'AUJOURD'HUI**

ALLERREY-SUR-SAÛNE
Henri LAUQUIN, église,
14h30.

BEAUVERNOIS
Raymond MYAT, église,
10h30.

BLANZY
Marc SARRAZIN, église,
14h30.

BRIANT
Maurice PREVYAT, église,
10h30.

CHAMBILLY
Henri FERRARI, église, 14h30.

CHAUFFAILLES
André MORIN, église, 10 heures.

CRISSEY
Simone DUVERNE, née CHAS-
SEPOT, crématorium, 9 h 30.

DIGOIN
Michèle NIETO, née DELIENNE,
église Notre-Dame, 11 heures.

LA CLAVETTE
Amaury de NOBLET, église,
10 heures.

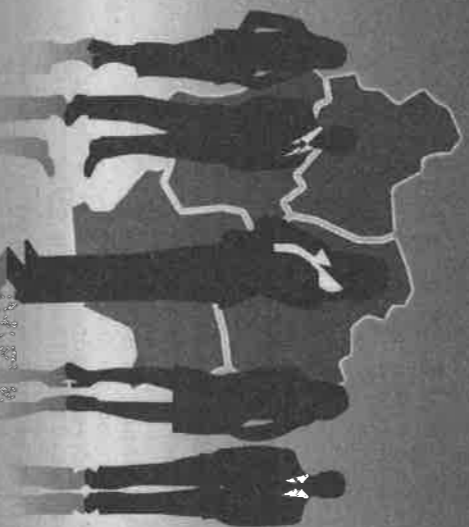
LE CREUSOT
Marie-Thérèse GILLET, née
FLATTOT, église Saint-Laurent,
10 heures.

RULLY
Raumonde BRICE, église,
10 h 30.

TOURNUS
Marie SECULA, abbaye Saint-
Philibert, 10 heures.

*Pensez à
accompagner
votre avis
de décès
d'un symbole
religieux,
d'une photo,
d'un cadre
plus gras*

Marchés publics, vie des sociétés,
avis administratifs,
tribunaux de commerce,
arrêtés préfectoraux...



Ayez
le déclic

www.eurolegales.com

Votre site
d'annonces officielles
en Bourgogne avec
Le Journal de Saône-et-Loire
et Le Bien public

Créez gratuitement
un agent de recherche et recevez
vos alertes sur mots-clés
dans votre boîte aux lettres électronique

Un site créé par

Lejournal
DE SAÛNE-ET-LOIRE
LE BIEN PUBLIC

AVIS**Enquêtes publiques****COMMUNE DE CUISEAUX****AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE**

Par arrêté du 6 novembre 2018, le maire de Cuisaux a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique portant sur le projet de création d'une Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) et la mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme (PLU) avec l'AVAP.

L'enquête publique unique se déroulera du mercredi 28 novembre 2018 à 8 heures au vendredi 11 janvier 2019 jusqu'à 16 h 30.

Le projet de l'Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine a pour objet de protéger et/ou mettre en valeur des quartiers ou des sites autour des monuments historiques, délimiter un nouveau patrimoine patrimonial, architectural, historique et paysager qui se substituera au patrimoine actuel impliquant l'intervention de l'architecte des Bâtiments de France. La mise en compatibilité du PLU a pour objet de mettre en application les prescriptions inscrites dans l'AVAP et imposer l'AVAP en tant que servitude d'utilité publique.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique unique est déposé en mairie de Cuisaux ou le public peut, en prendre connaissance pendant les heures habituelles d'ouverture, du lundi au vendredi de 8 à 12 heures et de 13 h 30 à 16 h 30. Il est également disponible à l'adresse suivante : www.cuisaux.fr et consultable sur un poste informatique à l'accueil de la mairie. Toute personne peut, sur demande adressée au maire et, à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique.

Toute personne peut formuler ses observations et propositions, pendant la durée de l'enquête, sur le registre papier ouvert à cet effet, et déposer en mairie, par courrier postal à l'attention du commissaire enquêteur, au siège de l'enquête, mairie de Cuisaux, 1, place Fuvis-de-Chavannes, BP 6, 71480 Cuisaux, par courriel à : cuisaux-enquete-publique@orange.fr

L'ensemble des observations et propositions formulées sont disponibles, dans les meilleurs délais, sur le site internet www.cuisaux.fr ou par l'intermédiaire du registre papier.

Le commissaire enquêteur se tient à la disposition du public en mairie de Cuisaux, aux dates et horaires suivants : Le 28 novembre 2018, le 10 décembre 2018, le 20 décembre 2018 et le 11 janvier 2019 de 13 h 30 à 16 h 30.

A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête sera clos par le commissaire enquêteur.

Il transmettra au maire son rapport et ses conclusions motivées qui seront tenus à la disposition du public en mairie et à la préfecture pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Ils seront également consultables en ligne : www.cuisaux.fr

A l'issue de l'enquête, le projet de création de l'AVAP de Cuisaux est soumis à l'avis du préfet. Si accord de l'Etat, le conseil municipal se prononcera sur l'approbation de ce projet, il se prononcera également sur la mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme en vigueur avec les dispositions de l'AVAP. L'arrêté fait l'objet des mesures de publication réglementaires.

Le maire,
Christian LEROY,

122943400

DÉCISIONS DES TRIBUNAUX**Tribunal de grande instance****TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE MÂCON****EXTRAIT DE JUGEMENT**

Par jugement en date du 22 novembre 2018, le tribunal de grande instance de Mâcon a prononcé la résolution du plan de sauvegarde de M. Jean-Claude DELAYE, né le 1^{er} avril 1966 à Mâcon (71), et Mme Natacha CHAZALON épouse DELAYE, née le 12 janvier 1974 à Aubenas (07), demeurant ensemble Les Croisettes, 71960 Prissé, et la conversion en redressement judiciaire (uniquement) à l'égard de M. Jean-Claude DELAYE, né le 1^{er} avril 1966, à Mâcon (71), demeurant Les Croisettes, 71960 Prissé, Activité : Viticulture.

Date de cessation des paiements : 18 novembre 2017.

Juge commissaire nommé : Mme Juliette COMPAROT.

Mandatataire judiciaire : La SCP DESLORIEUX, 21, boulevard de la République, 71100 Chalon-sur-Saône.

Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains du mandatataire judiciaire dans un délai de deux mois à compter de la publication au BODACC.

122989400

**TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
DE CHALON-SUR-SAÛNE**

Par jugement en date du 29 novembre 2018, le tribunal de grande instance de Chalon-sur-Saône a :

- Arrêté le plan de redressement par voie de continuation de Madame Chantal LERNOULD, éleveuse, domiciliée Haut-de-Saget, route de Louhans, 71330 Frangy-en-Bresse

- Nommé la SCP BECHERET-THERRY-SENCHAL-GORRAS-GASNIER, mandataires judiciaires, 22, quai Gambetta, 71100 Chalon-sur-Saône, en qualité de commissaire à l'exécution du plan.

- Investi ce dernier des pouvoirs nécessaires à la mise en œuvre du plan.

Le greffier,
122877900

**TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
DE CHALON-SUR-SAÛNE**

Par jugement du 29 novembre 2018, le tribunal de grande instance de Chalon-sur-Saône a :

- Arrêté le plan de redressement par voie de continuation de Monsieur Florent FROSTI, cultivateur et éleveur associés, domicilié Buisson Roman 1240, avenue

- Nommé la SCP DESLORIEUX, mandataire judiciaire, 21, bd de la République, 71100 Chalon-sur-Saône, en qualité de commissaire à l'exécution du plan

- Investi ce dernier des pouvoirs nécessaires à la mise en œuvre du plan.

Le greffier,
122878500

www.léjls.com

L'INDÉPENDANT

vendredi 7 décembre 2018

ANNONCES

27

AVIS DE DÉCÈS

SAVIGNY-SUR-SEILLE, SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN, LOUHANS

Madame Yvonne JANDOT, son épouse ;
Michel et Janine JANDOT,
Jean-Paul et Sylvie JANDOT,
Annie et Bernard JANDOT,
Pascal et Liliane JANDOT,
ses enfants, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants et son arrière arrière-petit-fils, ses nièces et toute la famille, on la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Paul JANDOT
dit « Celo »

survenu à l'âge de 98 ans.
Ses obsèques seront célébrées le Vendredi 07 Décembre 2018 à 14h30 en l'église de Savigny-Sur-Seille.
Paul repose au Centre Funéraire du Louhannais, 16 rue du Guidon.

La famille remercie son médecin traitant ainsi que les infirmières pour leur dévouement.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements

BEAUVENOIS

Roseline CARREZ, sa soeur,
Martine et Patrick BOURGEOIS,
Roger et Jocelyne MYAT,
Jacques et Maryvonne MYAT,
Patrick et Nadine MYAT,
Annick et Jean-Claude CHAMOY,
Pascal et Pascale MYAT,

Daniel et Anne-Marie MYAT,
Marie-Odile et Joël BAILLY,
Nathalie et Alain GUTTON,
Jean-Yves et Marie-Claire MYAT, ses enfants ;
ses 25 petits-enfants, ses 34 arrière-petits-enfants ;
son neveu, ses nièces et toute la famille,
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Raymond MYAT

survenu le 04 décembre 2018 à l'âge de 90 ans.
Raymond repose à son domicile à Beauvernois.
La cérémonie religieuse aura lieu samedi 8 décembre à dix-heures-trente en église de Beauvernois.
La famille rappelle à votre souvenir, son épouse

Yvonne

décédée en 1994.
son petit-fils

Christophe

décédé en 2005.

La famille remercie particulièrement le personnel de l'ADMR de Pierre-de-Bresse et l'hôpital de Lons-le-Saunier.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

SAINTE-CROIX

Renée, Yvette, Thérèse, Monique,
ses sœurs et leurs conjoints,
Marie-Rose, sa belle-sœur ;
Gilbert, son beau-frère ;
ses neveux et nièces et leurs enfants,

Marguerite, son amie ainsi que toute la famille,
ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur JEAN GUILLEMIN

survenu le 05 décembre 2018 à l'âge de 77 ans.
Ses obsèques religieuses auront lieu lundi 10 décembre 2018 à 10h00 en l'église de Sainte-Croix.
Jean repose à la Chambre Funéraire de Sagy.
Ni fleurs ni plaques.

Une urne sera à disposition pour recevoir vos dons pour la recherche contre le cancer.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements et en particulier le personnel de l'hôpital William Morey de Chalon-sur-Saône, le personnel de la Basse Mâconnière pour leur gentillesse et leur dévouement ainsi que son médecin traitant.

AVIS DE DÉCÈS

AUGEA, CUISEAUX, FLACEY-EN-BRESSE

Madame Colette NICOLAS,
Monsieur et Madame Hubert GAY, ses enfants ;
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants
ainsi que toute la famille,
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Marie-Anne GAY
née BIANC

survenu le 05 décembre 2018 à l'âge de 95 ans.
La défunte repose à la Chambre Funéraire Briquet à Cuseaux. Ses obsèques auront lieu le samedi 8 décembre 2018 à 14 heures 30 en l'église de Maynal.
Pas de fleurs mais un don au profit de l'EPHAD de Cuseaux. La famille remercie le personnel soignant et médical qui l'a accompagné.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Soyez au plus près de votre actualité locale !
Abonnez-vous **L'INDÉPENDANT**
du Louhannais et du Jura

Avis administratifs

COMMUNE DE CUISEAUX
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Par arrêté du 6 novembre 2018, le maire de Cuseaux a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique portant sur le projet de création d'une Aire de mise en Valeur de l'architecture et du Patrimoine (AVAP) et la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) avec l'AVAP. L'enquête publique unique se déroulera du mercredi 28 novembre 2018 à 9h00 au vendredi 11 janvier 2019 jusqu'à 16h30. Le projet de l'aire de mise en valeur de l'architecture et du Patrimoine a pour objet de protéger et/ou mettre en valeur des quartiers ou des sites autour des monuments historiques, délimiter un nouveau périmètre patrimonial, architectural, historique et paysager qui se substituera au périmètre actuel impliquant l'intervention de l'architecte des Bâtiments de France. La mise en compatibilité du PLU a pour objet de mettre en application les prescriptions inscrites dans l'AVAP et imposer l'AVAP en tant que servitude d'utilité publique. Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique unique est déposé en mairie de Cuseaux où le public peut en prendre connaissance pendant les heures habituelles d'ouverture, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30. Il est également disponible à l'adresse suivante : www.cuseaux.fr et consultable sur un poste informatique à l'adresse de la mairie. Toute personne peut, sur demande adressée au Maire et, à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique. Toute personne peut formuler ses observations et propositions, pendant la durée de l'enquête, sur le registre papier ouvert à cet effet, et déposé en mairie, par courrier postal à l'attention du Commissaire-enquêteur, au siège de l'enquête, Mairie de Cuseaux - 1 place Puvis de Chavanettes - BP 5 - 71480 CUISEAUX, par courriel à : cuseaux-enquete-publique@orange.fr, des observations et propositions formulées sont disponibles, dans les meilleurs délais, sur le site internet www.cuseaux.fr ou par l'intermédiaire du registre papier. Le commissaire-enquêteur se tient à la disposition du public en mairie de Cuseaux aux dates et horaires suivants : le 28 novembre 2018, le 10 décembre 2018, le 20 décembre 2018 et le 11 janvier 2019 de 13h30 à 16h30. A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête sera clos par le commissaire enquêteur. Il transmettra au maire son rapport et ses conclusions motivées qui seront tenus à la disposition du public en mairie et à la préfecture pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Ils seront également consultables en ligne à www.cuseaux.fr. A l'issue de l'enquête, le projet de création de l'AVAP de Cuseaux est soumis à l'avis du Préfet. Si accord de l'Etat, le conseil municipal se prononcera sur l'approbation de ce projet. Il se prononcera également sur la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme en vigueur avec les dispositions de l'AVAP. L'arrêté fait l'objet des mesures de publication réglementaires. Le Maire, Christian LEHOY.

Avis d'appel public à la concurrence

Acheteur public : **COMMUNE DE BELLEVESVRE**. Adresse de l'acheteur public et de la P.M. : 14 Grande rue 71270 BELLEVESVRE. Objet de la consultation : Rénovation énergétique et mise en accessibilité de l'école de BELLEVESVRE. Type de marché de travaux : Travaux de rénovation, Renseignements relatifs au lot : Lot n°2 : MENUISERIES EXTERIEURES ET INTERIEURES. Cette procédure fait suite à une déclaration d'intérêt de l'Etat d'exécution des prestations : Commune de BELLEVESVRE. Mode de passation : Procédure adaptée. Date limite de réception des offres : Jeudi 27 décembre 2018 à 12h. Date d'envoi de l'avis à la publication : 7 décembre 2018. Visite du site obligatoire du chantier : 14 décembre 2018 de 17h à 18h30. Adresse à laquelle les renseignements d'ordre administratif et/ou technique peuvent être obtenus : Administratif : COMMUNE DE BELLEVESVRE, 14 Grande Rue, 71270 BELLEVESVRE. Tél : 03 85 73 31 53. Technique : SANDRINE CARTALLIER ARCHITECTURES, 2 rue du Marché - 39140 BELLETERANS. Tél. : 03 84 44 54 70. Email : sandrine.architectures@cartallier.fr. Adresse où les dossiers sont à demander : Le dossier est disponible gratuitement à l'adresse électronique suivante <https://www.e-bourgogne.fr> Le dossier de consultation des entreprises sur support papier peut être tenu pour un montant de 30 € à l'adresse suivante : Sandrine CARTALLIER ARCHITECTURES, 2 rue du Marché 39140 BELLETERANS. Informations détaillées : Conformément aux articles 43 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et des articles 39, 40, 41, 42 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, le pouvoir adjudicateur autorise la transmission des candidatures et des offres des entreprises par voie électronique sur la plateforme : <https://www.e-bourgogne.fr/>. Les candidats respectent les dispositions techniques de dépôt des candidatures et des offres et de signature électronique du profil d'acheteur.

Soyez au plus près de votre actualité locale !
Abonnez-vous **L'INDÉPENDANT**
du Louhannais et du Jura

Petites Annonces

Automobile

Vends Renault Scenic 2006 / 3500 €. 224 000 km. Embayage + amortisseurs changés. Bon état. Prix négociable. Atteillage + 4 roues neige. Tél. 06.21.14.15.65

Bois

Recherche parcelles de bois à partir de 1 hectare. Rayon 30 kms de St-Germain-du-Bos. Tél. 03.85.76.16.90 (après 19h)

Vends bois de chauffage

sciage à domicile
Tél. 06.81.52.41.29 ou 03.85.72.38.60

Immobilier

LOCATIONS

Louhans 73, rue des brèches. Refait à neuf 12 chmbrs / 1 SdO, Chauffage gaz. Très bien isolé, 75 m². Double vitrage. 500 € +15 € de charges.
Tél. 06.03.09.09.17

L'INDÉPENDANT
en continu sur **facebook**

**Un anniversaire de mariage. Une fête, cousine...
Soyez dans L'INDÉPENDANT**

L'INDÉPENDANT
S.E.H.L.J.
Siège social :
7, boulevard Charoin Kir
21000 DIJON
Direction-rédaction :
3, rue des Dodanes
71500 LOUHANS
03 85 75 00 78
Président-Directeur Général
Pierre Fanneau
Directeur d'agence :
Romain Lambert
Rédacteur en chef :
Romain Martin
N° commission paritaire :
0722 G 85026
ISSN : 1279-5836
Imprimerie :
Groupe Progrès S.A.
69680 Chassieu
Normal sur les copies, sur les feuillets et sur les documents
Régime de l'impôt sur le revenu des personnes physiques
Ce journal est imprimé sur un papier 100%
Équipement : Fric DT10 (groupe de papier)